

MAIRIE D'ARZON

FCS - MATERIEL D'ACCASTILLAGE POUR LES COMMUNES D'ARZON ET DE SARZEAU

Avis de marché - directive générale, régime ordinaire

Section : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

MAIRIE D'ARZON

Numéro national d'identification : 21560005700016.

Adresse : 19 RUE DE LA POSTE - BP 49 - 56640 ARZON.

Adresse internet de l'acheteur :

<https://www.arzon.fr>

Code NUTS par zone : FRH04.

Contact :

Olivier DENFER - 0297537305 - achats@arzon.fr

URL des documents :

<https://www.megalisbretagne.org>.

URL de présentation :

<https://www.megalisbretagne.org>.

Section : Activité de l'organisme

Activité(s) :

Services généraux des administrations publiques

Section : Description du marché

Intitulé du marché :

FCS - MATERIEL D'ACCASTILLAGE POUR LES COMMUNES D'ARZON ET DE SARZEAU

Code CPV principal : 34930000-5.

Type de marché : Fournitures.

Description succincte du marché :

La présente consultation concerne l'approvisionnement de matériel d'accastillage pour les ports et mouillages des communes d'Arzon et de Sarzeau.

Section : Conditions de marché

Forme juridique du soumissionnaire donnée :

Non Renseigné

Commande en ligne : Non.

Paiement en ligne : Non.

Section : Informations sur la procédure

Type de procédure :

Ouverte

Procédure accélérée : Non.

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.

Nombre maximum de lots attribuables : 3.

Section : Technique d'achat

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Système d'acquisition dynamique :

Aucun

Enchère électronique : Non.

Section : Lots

Marché alloti : Oui.

Lot n°1 : CHAINES.

Description du lot :

CHAINES

Code CPV :

Principal : 44540000-7

Des variantes seront prises en considération : Non.

Options : Non.

Durée du marché :

48 mois

Critères de sélection :

Les critères sont mentionnés dans les documents de consultation

Lot n°2 : ACCASTILLAGE.

Description du lot :

ACCASTILLAGE

Code CPV :

Principal : 34930000-5

Des variantes seront prises en considération : Non.

Options : Non.

Durée du marché :

48 mois

Critères de sélection :

Les critères sont mentionnés dans les documents de consultation

Lot n°3 : BOUEES ET CORDAGES.

Description du lot :

BOUEES ET CORDAGES

Code CPV :

Principal : 34515100-1

Des variantes seront prises en considération : Non.

Options : Non.

Durée du marché :

48 mois

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres pour ce lot : Non.

Critères de sélection :

Les critères sont mentionnés dans les documents de consultation

Section : Conditions de délais

Date limite de remise des offres :

04/12/2026 à 12:30

Délai minimum de validité des offres :

Pendant 3 Mois

Section : Informations particulières

Documents à accès restreint : Non.

Présentation électronique : requise.

Langue de présentation : français.

Section : Critères d'exclusion

Source des motifs d'exclusion : Document de marché.

Section : Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Rennes, 3 contour Motte, à l'attention de : Mr le juge, F-35000 rennes. Tél. (+33) 2 23 21 28 28. E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr.

Code d'identification national : 173 500 059 00014. Adresse internet : <https://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Description des délais d'introduction des procédures de recours :

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Section : Autres informations

Accord sur les marchés publics : Non.